FRC 4 32418 32418

CONVENTION NATIONALE.

Case FRC 13219

OPINION

DE A. C. THIBAUDEAU,

Membre de la Convention Nationale,

SUR

L'INSTRUCTION PUBLIQUE;

Prononcée à la Séance du 19 Frimaire.

IMPRIMÉE PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE.

L'INSTRUCTION PUBLIQUE, au point de civilisation auquel le peuple français est parvenu & au degré de perfection auquel les arts ont été portés par les découvertes & les efforts de l'industrie, n'est pas un art aussi difficile

qu'on semble le croire. Les savans & les instituteurs par métier ne voient de moyens d'instruction pour la jeunesse que dans les classes, les livres & des établissemens dispendieux : les véritables philosophes pensent tout autrement. L'instruction doit être d'abord négative ; l'éducation n'est que le libre développement de la nature ; il s'agit donc moins de l'encourager, que d'empêcher qu'il ne soit arrêté par les prejugés meurtriers & les vices de nos institutions ; l'art en cette matière nuit plus qu'il ne sert, c'est lui qui hébète les enfans & déforme leur corps.

Ne perdons jamais de vue que la société a moins besoin de savans, que d'hommes forts, éclairés & vertueux ; qu'une bonne éducation consiste moins en préceptes, & en un système de pédagogie plus ou moins ingénieux, que dans le résultat des lois, des mœurs, des usages, dans des institutions qui rappellent sans cesse le culte sacré de la patrie, & la nécessité des vertus morales sans lesquelles il n'y a point de liberté.

On a déja écrit des volumes sur cette matière dans la convention nationale ; on a proposé & discuté divers plans, décrété & rapporté des bases, créé des commissions pour les réviser : d'où vient cette versatilité ? De ce que peu de personnes ont posé les véritables principes, & qu'ils ont été toujours étouffés par les déclamations des savans.

Depuis l'assemblée constituante jusqu'à ce jour, on a cru qu'il falloit que la nation créât dans son sein des établissemens scientifiques, des corporations de docteurs ; on a cherché à multiplier les places, sans examiner s'il se trouveroit assez d'hommes capables de les remplir. Les projets d'éducation & d'instruction publique qu'on a mis au jour, ne sont qu'une copie enluminée des colléges & des académies rétablis avec plus de luxe & surchargés de règlemens.

L'esprit réglementaire est devenu une maladie : sous le prétexte de grands systêmes, on veut tout mettre en régie, le commerce, l'agriculture, les sciences & les arts. Tel est en définitif le résultat des plans d'éducation présentés depuis celui de *Périgord* jusqu'à celui de *Lepeletier*.

N'aura-t-on donc jamais confiance en la Liberté ? N'a-t-elle donc pas déja fait assez de miracles, pour que l'on abandonne à son génie le soin d'instruire les hommes & de les rendre heureux ?

L'enseignement doit être libre, si l'on veut avoir de bons maîtres & former des citoyens dignes de la République. Le gouvernement doit seulement salarier, mais en proportion de leur travail, les hommes qui se livreront au premier degré d'instruction des enfans, & non offrir des places à l'oisiveté & à l'intrigue ; il doit calculer l'emploi de ses moyens d'instruction sur les véritables besoins du peuple, & non les prodiguer inutilement avec une profusion ruineuse pour les finances & dangereuse pour la Liberté. Il est digne de vous, citoyens, d'adopter une marche plus simple, plus économique & plus morale.

Comment n'a-t-on pas proposé, par exemple, à la Convention de rapeler aux pères que c'est à eux qu'il appartient sur-tout de donner la première instruction à leurs enfans ; qu'il n'y a d'exempts de ces douces fonctions, imposées par la nature, que l'homme indigent, qui est forcé de donner tout son temps au travail ; au lieu de se perdre dans un cercle d'idées extraordinaires & de systêmes giganteſques ?

Le plan présenté par le Comité, & qui n'est à-peu-près qu'une copie de celui de Condorcet, me paroît plus propre à propager l'ignorance, l'erreur & les préjugés, qu'à répandre les

lumières & la vérité. C'eſt un gouvernement pédagogique que l'on veut ainſi fonder dans le gouvernement républicain, une nouvelle eſpèce de clergé, qui remplaceroit d'une manière plus funeſte encore les miniſtres de la ſuperſtition: car tous les prêtres, depuis ceux de Memphis & de Thèbes juſqu'aux diſciples de Jéſus, ont commencé par être les dépoſitaires de la philoſophie des temps primitifs; & les inſtituteurs qu'on vous propoſe, ſeroient ſouvent avec leur traitement, les plus riches de la commune & deviendroient bientôt, par leur influence morale, ce qu'étoient les curés, des impoſteurs & des charlatans.

Le Comité veut une *école première* (1), c'eſt à-dire, un inſtituteur & une inſtitutrice, depuis quatre cents individus, juſqu'à quinze cents; ce qui en donne au-moins quatre-vingt mille pour ce premier degré d'inſtruction. Il veut leur aſſurer à tous un traitement fixe de 1200 livres à 2400 livres; ce qui ferait une dépenſe annuelle de plus de cent millions. Il propoſe enſuite une commiſſion d'éducation par chaque diſtrict, compoſée de cinq membres; ce qui augmente encore cette armée de pédans de 2750 individus; ajoutez-y 80,000 *magiſtrats des mœurs* & les profeſſeurs d'inſtituts, des lycées, les frais d'établiſſement de toutes ces écoles, &c. Je demande à tout homme de bonne foi ſi, avec des inſtitutions de cette eſpèce, nous ne nous rendrions pas la fable de toute l'Europe.

Ce ſeroit, à mon ſens, une grande folie de créer plus de 80,000 places d'inſtituteurs & d'inſtitutrices, & de décréter la levée de 172,750 pédagogues & ſurveillans

(1) Le comité avoit propoſé encore des *écoles ſecondaires* dans ſon premier degré d'inſtruction, je ne ſais s'il a renoncé à cette ſuperfétation de pédanterie.

pour apprendre aux enfans, quoi ? à lire, à écrire, à compter, les droits de l'homme, la constitution, & les premières notions de la morale. On peut supposer, par apperçu, que le nombre des enfans en état de fréquenter les écoles primaires, seroit de deux millions : ainsi, chaque instituteur & institutrice n'en auroit à-peu-près que vingt-cinq à instruire ; & la nation lui donneroit pour ce pénible emploi un traitement de 1200 à 2400 livres! & un gouvernement libre qui ne doit jamais salarier que les hommes laborieux, vraiment utiles à la patrie, prodigueroit ainsi les trésors du peuple à l'oisiveté !

Le système de créer des places fixes d'instituteurs & d'assurer leur salaire sans proportion avec l'étendue de leur travail, est le moyen le plus sûr de n'en avoir que de mauvais, & par conséquent une mauvaise instruction ; car alors les hommes ne verront plus que les places, & le traitement qui y sera attaché, ils ne seront plus stimulés par l'émulation qui naît de la concurrence ; leurs cœurs se fermeront à l'amour de la gloire, qui doit tout vivifier & tout agrandir dans une République, parce qu'ils n'auront plus ni crainte ni espérance. Vous verrez accourir dans ces places, à l'aide de l'intrigue, une classe d'hommes ignorans, immoraux & malheureusement encore puissans : ce sont les procureurs, les huissiers des ci-devant justices seigneuriales, les ministres subalternes de la chicane, les sacristains & les chantres de paroisses, toute cette vermine qui infecte les campagnes. Voilà les hommes que l'envie de gagner au moins 1200 livres sans rien faire, appelleroit sûrement, dans beaucoup de communes, à l'importante fonction d'instruire la jeunesse, de préparer la régénération des mœurs & de consolider le majestueux édifice de la République.

A Rome & dans la Grèce il n'existoit, aux plus

beaux jours de la philosophie & des arts, rien de pareil à ces organisations scientifiques; on croyoi avec raison avoir assez fait pour les sciences, quand on les avoit environnées de liberté, d'encouragemens & d'honneurs.

L'histoire nous apprend que la plupart des établissemens publics de ce genre, les collèges, les universités, les académies, étoient l'ouvrage des rois et des prêtres; & l'expérience de tous les siècles prouve que les peuples chez lesquels il en existoit le plus grand nombre, étoient toujours les moins instruits.

Ce système n'est-il pas effrayant pour la liberté? La révolution vient de détruire toutes les corporations, & on voudroit en établir une monstrueuse! une de 172,750 individus qui, embrassant, par une hiérarchie habilement combinée, tous les âgés, tous les sexes, toutes les parties de la République, deviendroient infailliblement les régulateurs plénipotentiaires des mœurs, des goûts, des usages, & parviendroient facilement par leur influence à se rendre les arbitres de la liberté & des destinées de la Nation: car remarquez comment tout cet échafaudage se lie avec une grande magistrature des mœurs que vous aviez décrétée sans discussion. Je dirai à ce sujet que je ne peux me faire à l'idée d'une puissance quelconque, autre que le Corps législatif, dépositaire de la surveillance & de la direction des mœurs publiques. Ce dépôt sacré ne doit être confié à aucune corporation dans l'état, il appartient essentiellement au peuple; tous les citoyens doivent co courir à le conserver dans toute sa pureté.

L'enseignement libre n'offre aucun de ces abus, & contient une foule d'avantages. Aussitôt que la Nation aura dit: Je paierai à l'instituteur la somme de ..... pour chaque enfant qui suivra ses leçons, elle encourage

les hommes instruits à se livrer aux intéressantes fonctions de l'enseignement ; elle donne une prime aux talens, elle anéantit la cupidité & l'ignorance qui ne pourront jamais soutenir la concurrence, & elle assure à la jeunesse de bons instituteurs avec beaucoup moins de dépense.

Qu'on ne dise pas que nous sommes des Vandales. Les Grecs étoient-ils des barbares, parce que le gouvernement n'y salarioit pas les professeurs ? Eh bien ! ce fut la patrie d'Homère, de Platon, de Démosthène, & de tant de grands hommes qui valent bien nos modernes docteurs.

Je veux, autant que les savans, que l'on propage l'instruction & les grandes vérités sur lesquelles repose le bonheur du peuple ; mais ils savent bien qu'il est impossible de ramener actuellement les ténébres & l'ignorance sur le sol de la République française. Les opinions sur les gouvernemens, sur les résultats des arts, les effets de la physique, & la morale, sont bien changées dans tous les pays, & continuent de changer avec une grande rapidité. Les hommes ont été excités à réfléchir par les crimes des rois, les impostures des prêtres, & tous les malheurs de l'humanité. La Nation, privée depuis quatre ans d'écoles, de colléges & de professeurs, car ils ont été paralysés par la révolution, a plus acquis de lumières & de connoissances, que pendant les siècles de la plus brillante existence des universités & des académies. Reconnoissez, Citoyens, l'ouvrage de la liberté ; elle a brisé les entraves dont les charlatans *fourrés* avoient environné la raison ; elle a ouvert à tous les citoyens les portes de son temple, & le flambeau de la vérité a frappé tous les esprits de sa bienfaisante lumière. Il ne vous en a rien coûté pour cela, c'est le peuple qui a tout fait.

Un auteur a dit : L'ignorance est d'une nature toute

particulière : une fois dissipée, il est impossible de la rétablir ; elle n'est précisément rien de positif, mais seulement un manque de connoissances ; & quoiqu'on puisse tenir l'homme dans l'ignorance, on ne sauroit le faire redevenir ignorant. L'esprit, en découvrant la vérité, agit de la même manière que par le canal des yeux pour découvrir les objets. Quand une fois un objet quelconque a été apperçu, il est impossible que l'esprit retourne au même point où il étoit avant de l'avoir vu. L'on n'a pas encore découvert la possibilité de faire désapprendre à l'homme ses connoissances, ou de faire rétrograder ses pensées.

Cette idée m'a paru neuve; elle est juste & profonde, applicable aux peuples comme aux individus.

Les sciences & les arts sont parvenus en France à un degré de perfection qui peut, à la vérité, s'accroître encore, mais qui suffiroit pour consolider la gloire & la prospérité de la République; je ne vois pas par quels moyens cet état pourroit changer, & comment l'ignorance parviendroit encore à nous couvrir de ses épaisses ténèbres. Je pense au contraire que la Nation peut, à très-peu de frais, non-seulement conserver l'étendue de ses connoissances, mais les perfectionner encore sans créer des académies.

Pour atteindre à ce but, laissez aux talens les moyens & sur-tout le besoin d'être laborieux : ne payez point les ouvriers de la République à la journée ; payez-les tous à la tâche, même les philosophes & les instituteurs, si vous voulez que le peuple soit bien servi.

Abandonnez tout à l'influence salutaire de la liberté, à l'émulation & à la concurrence; craignez d'étouffer l'essor du génie par des règlemens, ou d'en ralentir les progrès, en le mettant pour ainsi dire en tutèle, sous la férule d'une corporation de pédagogues, à qui vous auriez donné pour

ainſi dire le privilège excluſif de la penſée, la régie des progrès de l'eſprit humain, l'entrepriſe du perfectionnement de la raiſon nationale, qui repouſſeroit toutes les vérités & les découvertes qui n'auroient pas pris naiſſances dans ſon ſein; car l'ariſtocratie & l'intolérance ſe gliſſent bientôt dans toutes les corporations; qui exerceroit une influence dangereuſe ſur la confection des lois, leur exécution, leur interprétation; ſur les élections, qui dicteroit la penſée publique, & adminiſtreroit l'opinion.

Donnez une libre circulation aux ſciences & aux arts; ouvrez un grand concours aux talens; encouragez par des récompenſes, par la conſidération, par tous les moyens honorables qu'un gouvernement libre doit ſavoir employer à propos, les hommes deſtinés à étendre la ſphère des connoiſſances humaines.

Ces principes ſont applicables à tous les degrés d'inſtruction.

En un mot, ne fondez point de places d'inſtituteurs d'une manière fixe & régulière ſur tous les points de la République; donnez à l'entrepriſe tous les degrés d'inſtruction au talent induſtrieux; ſalariez, en proportion de leur travail & du nombre de leurs élèves ſeulement, les inſtituteurs qui ſe conſacreront à l'enſeignement des notions premières qui ſont néceſſaires à tous les citoyens; aidez par des ſecours ſagement répartis l'enfant du pauvre, dont le talent peut ſe développer dans une ſcience ou un art utile à ſa patrie; récompenſez honorablement la vieilleſſe de l'inſtituteur; veillez à la conſervation & à la réunion de tous les monumens des arts, dans des édifices ouverts à tous les citoyens; laiſſez tout le reſte au génie de la liberté.

Empêchez que cent cinquante mille pédans diſperſés

dans toute la République, ne s'emparent, pour ainſi dire, de nos enfans au paſſage, & ne leur appliquent, comme je ne ſais quels ſauvages, les mains ſur les tempes, ne leur écraſent la tête, & n'étouffent leur bon ſens.

Le plan préſenté par Bouquier me paroît, ſous tous les rapports, préférable à tous ceux qui ont été imaginés juſqu'à préſent : comparez-le avec celui du comité : l'un eſt ſimple, mais majeſtueux, facile, économique & conforme aux principes républicains ; l'autre eſt compliqué, pénible & diſpendieux, & reſſemble aux inſtitutions monarchiques.

Il n'y a qu'une objection ſpécieuſe à faire contre ce plan, c'eſt qu'il pourroit arriver que quelques campagnes reſtaſſent ſans inſtruction ; mais il n'eſt pas difficile de remédier à cet inconvénient : il faut alors que le gouvernement y pourvoie ; c'eſt un article de règlement à faire ; il doit néceſſairement y en avoir pluſieurs de cette eſpèce dans l'exécution d'un plan d'inſtruction publique : mais le plan que j'appuie n'en eſt pas moins le ſeul digne de la Convention, de la Liberté & du Peuple français.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.